

Conseil de développement de Métropole Savoie
"Plan Climat Entreprises"
Synthèse du plan d'actions

OBJECTIFS	N°	ACTION
Limiter l'impact des déplacements des salariés	1-1	créer un espace de concertation entre collectivités locales, entreprises et salariés pour optimisation et adaptation des politiques "transport"
	1-2	adapter des outils de communication pour la sensibilisation des publics moins sensibilisés (bas niveaux de qualification notamment) et mieux diffuser l'information aux TPME
	1-3	adapter un mode d'accompagnement des TPME sur le sujet (démarche PDE trop lourde)
	1-4	exonération fiscale sur le versement transport pour les entreprises vertueuses (PDE validé, co-voiturage organisé,...)
Développer le concept de développement durable dans les entreprises	2-1	inclure des critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics
	2-2	valoriser l'image des TPME auprès des citoyens (démarche commune collectivités locales/entreprises, actions école/entreprises,...)
	2-3	structurer un réseau B to B local limitant les transports et dynamisant l'économie locale
	2-4	recenser les bonnes pratiques et communiquer sur des exemples concrets
	2-5	mettre en place une redevance "déchets" réellement incitative
	2-6	stimuler les initiatives locales (définition d'un protocole avec décision locale)



<p>Renforcer la prise en compte du développement durable dans l'urbanisation du territoire</p>	<p>3-1 3-2 3-3</p>	<p>créer une agence d'urbanisme permettant de mettre en œuvre avec cohérence le SCOT</p> <p>transférer les compétences "urbanisme" aux communautés d'agglomération/communes</p> <p>refondre les règles d'urbanisme en intégrant des principes favorables à la démarche (moins de parking au détriment des garages à vélo, répartition logement/travail/commerces,...)</p>
<p>Proposer des modifications législatives</p>	<p>4-1 4-2 4-3 4-4</p>	<p>aide transport pour acquisition de vélos (TVA 5,5%, prise en charge transport...)</p> <p>crédit d'impôt aux entreprises (sur le modèle des particuliers)</p> <p>augmenter la capacité de charge des utilitaires VL (5 tonnes)</p> <p>mettre en cohérence les normes (construction notamment) avec les évolutions législatives (Grenelle...)</p>

l'animateur de la commission "plan climat entreprises",
Philippe Laurent

